



## **RÈGLEMENT DE LA COURSE « LA CARTUSIENNE » ÉDITION 2017**

### **Parcours :**

Le Sou des Écoles de Ste Croix/Pavezin organise le Dimanche 18 Juin 2017 la 12<sup>ème</sup> édition de la « Cartusienne ».

**Les deux trails de 17 et 9 kilomètres, comptant pour le Challenge du Pays du Gier**, en boucle autour de la Chartreuse de Ste Croix-en-Jarez, se déroulent sur chemins et sentiers de randonnée pédestre et sur des portions bitumées ouvertes à la circulation, sur les communes de Ste Croix-en-Jarez, Longes et Pavezin. L'association Logicourse se chargera du chronométrage et du classement de ses 2 courses.

Les départs seront donnés à 9h30 pour le 17 km et à 9h45 pour le 9 km.

Compte tenu de la nature des routes et des chemins empruntés, des dénivelés, cette épreuve n'est pas ouverte aux handisports.

**Nouveauté 2017 !! Un parcours RUNIN' POUR TOUS, de 5km**, en boucle autour de la Chartreuse de Ste Croix-en-Jarez, accessible à toutes et à tous se déroulent sur chemins et sentiers de randonnée pédestre et sur des portions bitumées ouvertes à la circulation sur Ste Croix-en-Jarez. Le départ sera donné à 9h45.

**Mini-Cartu de 400m (pour les 4-6 ans) et Kid-Cartu de 1500m (pour les 7-12ans)**, en boucle autour de la Chartreuse de Ste Croix-en-Jarez, ouvert uniquement aux enfants ayant fourni une autorisation parentale. Le départ sera donné à 11h15 pour les 2 parcours enfants.

Ces courses ne donneront lieu à aucun classement officiel.

### **Inscriptions :**

- **Inscription en ligne :** sur [www.logicourse.fr](http://www.logicourse.fr) jusqu'au 16 Juin minuit (frais d'inscription inclus dans le tarif)
  - 13€ sur le 17km
  - 10€ sur le 9km
  - 7€ sur le 5km
- **Inscription sur place :** le jour J, de 8h à 9h :
  - 17€ sur le 17km
  - 15€ sur le 9km
  - 11€ sur le 5km

Chaque participant se verra remettre :

- une enveloppe contenant un dossard et une puce de chronométrage,
- un cadeau de bienvenue.

## **Participation :**

<b>17 km (460 D+) CHRONO</b>	<b>9 km (206 D+) CHRONO</b>	<b>5 km (150 D+) OPEN</b>
<b>Cadets : 2000 - 2001</b>		<b>Ouvert à tous</b>
<b>Juniors : 1998 - 1999</b>		<b>Sans certificat médical</b>
<b>Espoirs : 1995 - 1998</b>		<b>Classement par ordre alphabétique avec le chrono de chaque participant</b>
<b>Seniors : 1978 - 1994</b>		
<b>Masters : 1977 et avant</b>		

**Les épreuves sont ouvertes aux licenciés et non licenciés, dont l'âge correspond aux critères ci-dessus :**

- **Licenciés** : à tous les titulaires d'une licence Athlé compétition, et FF Triathlon, d'une licence Athlé santé Loisir ou d'un pass running délivré par la fédération française d'Athlétisme, ainsi que les licenciés FSCF, FSCT, FSGT, UFOLEP, titulaires d'une licence faisant apparaître la mention « Athlétisme », et les titulaires d'une licence pentathlon moderne, et les titulaires d'une licence course d'orientation.
- **Non licenciés** : Les personnes non licenciés doivent être muni d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition datant de moins d'un an ou de la photocopie de celui-ci.

Aucune inscription ne sera enregistrée si ces formalités ne sont pas satisfaites.

**Les épreuves enfants** sont ouvertes pour tous les âges et ne donneront lieu à aucun classement officiel. Une autorisation écrite des parents devra être complétée au moment de l'inscription : Autorisation parentale à télécharger.

## **Sécurité :**

Les signaleurs assureront la sécurité à tous les carrefours. Les concurrents devront respecter le Code de la Route et faire preuve de vigilance. Une équipe de secouristes assurera la couverture médicale au départ ainsi que sur le circuit de 6, 9 et 19 km. Par-delà la couverture formelle apportée par les documents médicaux exigés, chaque participant devra s'assurer qu'il est apte médicalement, au moment du départ, et sera responsable de sa participation.

## **Assurance :**

Conformément aux dispositions du règlement national des courses sur route, les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile. Chaque athlète participera à l'épreuve sous sa propre responsabilité et doit souscrire une assurance en responsabilité civile en cas d'accident.

Un service médical est assuré par des secouristes de l'antenne lorettoise de la **Protection Civile de la Loire / ADPC42**, ainsi que la présence d'un médecin pour le Dimanche 18 Juin 2017 de 9h00 à 12h00.

### **Récompense :**

La remise des récompenses aura lieu à partir de 11h30.

Pour les deux épreuves (9 et 17km), seront récompensés :

- les 3 premiers masculins,
- les 3 premières féminines,
- les 3 premiers au scratch (pas de cumul).

La récompense sera remise en main propre uniquement le jour de la course.

Pour les épreuves enfants, chaque participant sera récompensé.

### **Litiges :**

Tout engagement entraîne l'acceptation, sans réserve, du présent règlement. Toute contestation quant à son interprétation ou portant sur un point non prévu au règlement est du ressort exclusif et sans appel du comité d'organisation.

### **Divers :**

Les organisateurs se réservent le droit d'apporter des modifications au règlement à la suite de tout événement imprévu et indépendant de leur volonté ; une information sera faite au moment du départ.

Chaque concurrent devra porter sur la poitrine, maintenu par des épingles, le dossard fourni par les organisateurs.

Un vestiaire/douche sera à la disposition des athlètes.

Le Sou des Écoles décline toute responsabilité soit :

- en cas de vol dans le périmètre de la course (parkings notamment)
- en cas d'accident provoqué par la défaillance physique ou psychique pendant et après la course.